

“ Enfin, cette question des rapports des riches et des pauvres, qui préoccupe tant les hommes politiques, sera parfaitement résolue s'il est établi et si l'on se persuade que la pauvreté n'est pas exempte de dignité ; que le riche doit être compatissant et généreux et le pauvre content de son sort et de son travail, parce que ni l'un ni l'autre ne sont nés pour ces biens changeants, mais pour arriver au ciel, celui-ci par sa patience, celui-là par sa bienfaisance.

“ Telles sont les raisons pour lesquelles Nous désirons depuis longtemps et de grand cœur que chacun s'applique, autant qu'il le peut, à imiter saint François d'Assise. C'est pourquoi, de même qu'au paravant Nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers-Ordre franciscain, de même, aujourd'hui que la souveraine bonté de Dieu Nous a appelé à exercer le Pontificat suprême, profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte, Nous exhortons les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ.—On compte de tous côtés un très grand nombre de personnes des deux sexes qui marchent avec ardeur sur les traces du Père Séraphique. Nous louons et Nous approuvons vivement leur zèle ; mais Nous voudrions le voir grandir et gagner un plus grand nombre d'âmes, grâce surtout à vos efforts, Vénérables Frères. Et ce que Nous recommandons par-dessus tout, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la pénitence aient sous les yeux l'image de leur très saint fondateur et s'attachent à lui comme à leur modèle ; autrement, rien de ce qu'on en attend de bon ne se réaliserait. Appliquez-vous donc à vulgariser la connaissance du Tiers-Ordre et à le faire apprécier à sa valeur ; veillez à ce que ceux qui ont la charge des âmes enseignent avec soin ce qu'il est, combien il est facilement accessible pour chacun, quels grands et nombreux privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et que d'avantages il promet aux particuliers et aux nations. Il faut y travailler d'autant plus que les religieux des deux premiers ordres de saint François souffrent en ce moment de l'indigne persécution qui les a frappés. Plaise à Dieu que, par la protection de leur Père, ils sortent bientôt de cette tempête fortifiés et florissants. Plaise à Dieu que les nations chrétiennes adoptent la règle du Tiers-Ordre avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre que jadis elles mettaient d'empressement à accourir de toutes parts vers saint François lui-même ! Nous le demandons avec d'autant plus d'instance aux Italiens, et Nous l'espérons d'eux avec d'autant plus de droit que les liens d'une patrie commune et l'abondance particulière des bienfaits reçus les obligent à plus de dévotion et à plus de reconnaissance envers saint François. Ainsi, au bout de sept siècles, l'Italie et le monde chrétien tout entier se veraient ramenés du désordre à la tranquillité, de la ruine au salut par le bienfait du saint d'Assise. Demandons cette grâce à saint François, surtout en ces jours, dans nos communes prières :